



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS – JEUNES – FEMININES ET FOOT DIVERSIFIE

PV 67 CC/23

Réunion du 15/01/2020

Présents : MM. LECOUR B – NAUDET JP – FREREJACQUES A – PAGANT JM – FAORO P – BRUNEL N.

Planning de journée

En cours de saison, la commission rappelle que toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans FOOTCLUBS jusqu'au LUNDI MINUIT. La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délai.

I - SENIORS

1.1 TIRAGE COUPE COMPLEMENTAIRE

La Commission des Compétitions a procédé au tirage au sort des 8^{ième} de Finale de la Coupe Complémentaire Crédit Agricole

Les rencontres ci-dessous auront lieu le 16/02/2020 à 14 heures sur le terrain du club premier nommé			
POUILLY EN AUXOIS	2	MUNICIPAUX DIJON	1
UCCF	2	ASDDOM	1
PERRIGNY LES DIJON	1	ASFO	1
ST JEAN DE LOSNE	2	MANLAY	1
USCD	2	VOUGEOT	1
Les rencontres ci-dessous auront lieu le 23/02/2020 à 14 h 00 sur le terrain du club premier nommé			
ASPTT DIJON	2	TILLES FC	1
CHEVIGNY ST SR	2	SACRIBAIN ou LACANCHE	1
ENSEIGNANTS	1	FENAY OU SAULON CORCELLES	1

1.2 COMPOSITION DES GROUPES

Inscription possible d'une nouvelle équipe en D4 Niveau Bas Phase Printemps jusqu'au 10/02/2020

Suivant le nombre d'équipes engagées en D4 Niveau Bas, le championnat pourrait reprendre le dimanche 1^{er} Mars 2020.

COMPOSITION DES GROUPES D4 – NIVEAU HAUT

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
BRESSEY 2	C.C.O.F.	ETEVAUX	ECHENON 2
MAGNIEN	CHAMESSON	F.C.M.P.L.	E.F. VILLAGES 3
M.V.F. 3	REMILLY 2	GENLIS 3	MERCEUIL
PERRIGNY LES D.	TOISON D'OR A.S.	HAUTES COTES	OUGES 2
PRECY	U.C.C.F. 3	U.F.C.O. 2	SAULON CORCELLES 2
ST EUPHRONE	U.S.C.D. 3	VAL DE NORGS 2	SAVIGNY CHASSAGNE 2

La 1^{ère} journée de championnat de D4 se déroulera le dimanche 8 Mars.

1.3 REPROGRAMMATION DES MATCHS

Pour la régularité du championnat D3 – A, la Commission modifie la programmation des matchs ci-dessous

Match 21686091 D3 – A LONGCHAMP – SENNECEY LES DIJON remis au 23/02/2020

Match 21686121 D3 – A LONGCHAMP – U.F.C.O. remis au 22/03/2020

1.4 CLASSEMENT DE L'ETHIQUE

I-ETHIQUE SPORTIF

Article 1 - Challenge Ethique - Fair-Play & Lutte contre la Violence et les Incivilités : Il est institué un challenge Ethique - Fair-Play & Lutte Contre la Violence et les Incivilités au sein du district en vue de valoriser les bons comportements sportifs et de pénaliser les équipes des clubs dont les dossiers disciplinaires sont trop nombreux.

Catégories concernées

- Championnats Seniors Masculins
- Championnats Football Diversifié
- Championnats Jeunes (U18 et U15 Départemental 1)

Les classements seront établis sauf sur les U18-U15 D2 Domaine d'application L'application de ce règlement est valable quel que soit le nombre de matches de championnats disputés par les clubs à l'intérieur de chaque groupe en y incluant les matches arrêtés et rejoués

Article 4 - LE CLASSEMENT DE L'ETHIQUE

La rectification du classement en tenant compte du retrait de points sera notifiée par la Commission des Compétitions Seniors et Jeunes.

Barème des Joueurs

Un avertissement	Un (1) point
Un match de suspension ferme suite 3 avertissements	Trois (3) points
Un match de suspension ferme	Cinq (5) points
Deux matches de suspension ferme	Dix (10) points
Et ainsi de suite	
Deux matches de suspension ferme	1 mois = 15 points avec un maximum de 150 points pour un an et 80 points par année supplémentaire (calculé prorata temporis : exemple - 18 mois de suspension = $(150 + (80 : 2)) = 190$ points)

Barème : TOUT AUTRE LICENCE

Rappel aux devoirs de sa charge	Un (1) point
Blâme	Deux (2) points
Matches de suspension,	Identique barème « joueurs »

RETRAIT DE POINTS

Groupe de 14 Equipes	Groupe de 12 équipes	Groupes de 10 équipes	Malus au classement
De 126 à 150	De 101 à 125	De 76 à 100	Un (1) point
De 151 à 175	De 126 à 150	De 101 à 125	Deux (2) points
De 176 à 200	De 151 à 175	De 126 à 150	Trois (3) points
Et ainsi de suite			

Limitation à 12 points de retrait par équipe par saison

Les dossiers ayant entraîné un retrait de point(s) dans le cadre de la procédure disciplinaire ne feront pas l'objet d'un nouveau retrait de point(s) (proscription de la double peine).

En date du 15/01/2020

	Retrait de point(s) appliqué au classement du 15/01/2020 (avec rappel des points du classement de l'Ethique Sportive)			
Division	Clubs	22/11/2019	15/01/2020	
D2	DIJON ULFE	1 (107 pts)		

1.5 COURRIER

Ville de Marsannay : nous indiquant la fermeture temporaire du terrain d'honneur jusqu'au 31/01/2020. Pris note.

II. JEUNES

2.1 POINTAGE FEUILLE DE MATCH U13 et FEUILLES DE PLATEAUX U7 – U9 – U11

FOOT ANIMATION

Sans retour des feuilles manquantes ou d'explications avant le 29 janvier 2020, la commission appliquera une amende de 15 € par feuille manquante

Feuilles de présence	U11						U9						U7			
	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	23-nov	07-déc	
Ahuy				à EF Villages												
Auxonne												à Magny				
Brazey											à Echenon					
Chevigny				à Fontaine												
EF Villages										à Jdf						
Fontaine Dijon											à Ccof					
Gevrey								à Savigny								
Grésilles	à Plombières													à Asfo		
Is Selongey					à Usse							à Fontaine				
JDF					à Asptt											
Meursault												à Seurre				
Morvandelle					à Ahuy											
Perrigny les Dijon												à Magny				
Plombières														à Dfco		
Quetigny														à Dfco	à Magny	
St Apollinaire												à Fontaine				
Tilles										à Is Selongey						
ULFE															à Usco	
USCD		à Fontaine				à Jdf										
Feuilles de bilan	U11						U9						U7			
	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	23-nov	07-déc	
AS DOM						x										
CCOF Vitteaux																
Chenove						x			x		x	x				
Is Selongey	x		x x		x	x										
Morvandelle				x		x				x		x				
Nolay						x										
Pouilly												x				
Quetigny					x	x						x				
UCCF												x				

2.2 FORFAIT

Foot Plaisir U15 : Forfait de ES Morvandelle dans le match les opposant à Gevrey le 21 Décembre.

2.3 CANDIDATURE FINALE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13

Le district de Côte D'Or organise la finale départementale des U13 qui se déroulera Le Samedi 04 Avril 2020 (9H00 à 18H00).

Le district recherche un club pour l'organisation de cette manifestation qui regroupe les 16 meilleures équipes U13 de Côte d'Or : [cahier des charges finale départementale u13](#)

Les candidatures sont à renvoyer au secrétariat du district pour le 31 Janvier délai de rigueur.

2.4 TIRAGE DU FESTIVAL U13 – PITCH

La commission a procédé au tirage au sort du 2^{ème} Tour du Festival U13 – Pitch qui se déroulera le **Samedi 7 Mars 2020** sur le terrain du club premier nommé.

Tirage au sort à 13 h 45 – Début des rencontres à 14 h 00.

Règlement formule JOUR DE COUPE : (voir sur le [site cote-dor.fff.fr](http://site.cote-dor.fff.fr))

Avant chaque rencontre effectuer les défis 1 c 1.

Les résultats sont à inscrire dans les cases Tirs au But ainsi que dans le relevé de performance.

Classement :

Victoire : 3 pts

Nul : 1 pt

Défaite : 0 pt.

En cas d'égalité dans le classement, le départage se fera par les résultats des défis 1 c 1. (4 joueurs par équipe participent. En cas d'égalité à la fin de la série, un 5^{ème} joueur s'avance)

Les 2 premiers qualifiés pour le tour finale départementale.

Groupe 1 : ST JEAN DE LOSNE 1 – A.S.P.T.T. DIJON 2 – ENT. AISEREY IZEURE 2 – RUFFEY STE MARIE 1

Groupe 2 : IS – SELONGEY 1 – G.J M.V.S.R. – ENT SENNECEY LES DIJON 1 – NOLAY 1

Groupe 3 : ST APOLLINAIRE 1 – DAIX 1 - A.S.P.T.T DIJON 1 – RUFFEY STE MARIE 2

Groupe 4 : U.C.C.F. 1 - A.S.F.O 1 – U.S.C.D 1 – FAUVERNEY 1

Groupe 5 : D.F.C.O 1 – F.C.M.P.L 1 – MEURSAULT 1 – AUXONNE 1

Groupe 6 : FONTAINE LES DIJON 1– USSE 1 – GJ GENLIS VILLERS 1 – VAL DE NORGE 1

Groupe 7 : BEAUNE 1 – J.D.F. 21 1 – MARSANNAY 1 – GEVREY 2

Groupe 8 : GEVREY 1 – CHEVIGNY ST SR 1 – A.S. BEAUNE 2 – FONTAINE LES DIJON 2

2.5 COMPOSITION DES GROUPES PHGASE PRINTEMPS

U18

U18 D1

		JDF 21		
		AUXONNE		
		ENT FAUVERNEY		
		MARSANNAY		
		GEVREY		
		FC MPL		
		FONTAINE/DIJON		
		ST APOLLINAIRE 2		
		LONGVIC		
		UCCF		

U18 D2				
--------	--	--	--	--

		GJ GENLIS-VILLERS		
		ENT FAUVERNEY 2		
		MAURSAULT		
		ENT FCCL		
		DAIX		
		CHENOVE		
		ENT TILLES FC		
		ENT SENNECEY/DIJON		
		ENT MANLAY 2		

U18 D3				
--------	--	--	--	--

		FCAB		
		ENT UFCO		
		ENT EF VILLAGES		
		ENT SAULON/CORCELLES		
		ENT MAGNIEN		
		IS SELONGEY 3		

U15

U15 D1				
--------	--	--	--	--

		JDF 21		
		DFCO FEMININ 2		
		FONTAINE / DIJON 2		
		GEVREY		
		IS-SELONGEY		
		USCD 3		
		DAIX		
		MARSANNAY		
		BEAUNE AS		
		ENT TILLES FC		

U15 D2				
--------	--	--	--	--

U15 D2 GR A		U15 D2 GR B	
GJ GENLIS-VILLERS		FONTAINE / DIJON 3	
SAVIGNY/CHASSAGNE		ENT UFCO	
ENT FAUVERNEY		QUETIGNY	
AUXONNE		DAIX 2	
FCMPL		UCCF	
LONGVIC		ST APOLLINAIRE	
ST JEAN DE LOSNE		GJMVSR 2	
MEURSAULT		GRESILLES FC	
		USSE	

U15 D3

U15 D3 GR A	U15 D3 GR B
ENT FCCL	CF TALANT
ENT LACANCHE	ENT FAUVERNEY 2
GJ GENLIS - VILLERS 2	UCCF 2
MARSANNAY 2	ENT LACANCHE 2
ENT SEURRE	IS SELONGEY 3
GEVREY	ST APOLLINAIRE 2
CHEVIGNY ST SR 2	FONTAINE LES DIJON 4
	AHUY FC

U13

	U13 D1 GR A		U13 D1 GR B	
	ST APOLLINAIRE		ST JEAN DE LOSNE	
	GJ MVSR		GEVREY	
	DFCO 2		IS-SELONGEY	
	FONTAINELES DIJON 2		CHEVIGNY ST SR	
	USSE		MEURSAULT	
	ASFO		ASPTT 2	
	JDF 21		ENT SENNECEY	
	FC MPL		DAIX	
		U13 D2		
U13 D2 GR A	U13 D2 GR B	U13 D2 GR C	U13 D2 GR D	U13 D2 GR E
UCCF	DFCO FEMININ 3	BEAUNE 2	ENT AISEREY IZEURE	ENT AISEREY IZEURE 2
ENT UFCO	NOLAY	ST APO 2	SEURRE	IS SELONGEY 2
GJMVSR 2	RUFFEY ST MARIE	TALANT CF	GJ GENLIS - VILLERS	USCD 3
USCD 2	MARSANNAY	ENT FCCL	AUXONNE	FONTAINE LES DIJON 3
ENT USSE 2	GEVREY 2	QUETIGNY	MARSANNAY 2	JDF 21 2
DAIX 2	LONGVIC	LONGVIC 2	ASPTT 3	DFCO FEMININ 4
POUILLY	TILLES FC	VAL DE NORGES	FAUVERNEY	QUETIGNY 2
FC GRESILLES	CHENOVE	CHEVIGNY ST SR 2	FONTAINE LES DIJON 4	
		U13 D3		
U13 D3 GR A	U13 D3 GR B	U13 D3 GR C	U13 D3 GR D	
MONTIGNY/AUBE	ENT SENNECEY 2	GRESILLES FC 2	MAGNIEN	
ENT ESVO	TALMAY	FC MPL 2	BLIGNY	
VAL DE NORGE 2	DIJON ULFE	IS SELONGEY 3	MEURSAULT 2	
DAIX 3	GJ VILLERS GENLIS 2	EF VILLAGES	RUFFEY ST MARIE 2	
PLOMBIERES	ENT FCCL 2	TILLES FC 2	SAVIGNY CHASSAGNE	
AHUY FC	ST JEAN DE LOSNE 2	ST APOLLINAIRE 3	ENT VOUGEOT	
ENT UFCO 2	FAUVERNEY 2	CHEVIGNY ST SR 3	MARSANNAY 3	

2.6 COURRIERS

De GEVREY : Nous informant du retrait de leur équipe U15 en FOOT PLAISIR pour l'engager en championnat U15 D3 Phase printemps. Pris note. (Voir composition des groupes)

De CHEVIGNY ST SR : demandant que leur équipe U15 B disputant le championnat U15 D2 Phase automne intègre le championnat U15 D3 Phase Printemps. Pris note. (Voir composition des groupes)

De LBFC : Pris note.

2.7 TOURNOIS

C.C.O.F.

U7 – U9 le 1^{er} Mai

U11 – U15 à 7 le 2 Mai

ECHENON

U9 – U11 le 22 Février

U7 le 23 Février

III. FUTSAL

3.1 COURRIERS

Coupe Futsal.

- ✓ **A.S. Quetigny :** Le Secrétariat a répondu.
- ✓ **Beaune :** concernant l'absence de l'équipe Séniors Féminines au 1^{er} Tour de la Coupe Futsal du 4/01/2020 à Semur en Auxois. La Commission rappelle que les clubs doivent correspondre avec le mail officiel.
- ✓ **De GEVREY :** concernant l'absence au premier tour de la Coupe Futsal U13 F et informe que suite à la ST VINCENT les équipes de GEVREY ne pourront pas participer aux tournois des 25 et 26/02/2020. Pris note
- ✓ **Villers les Pots :** L'équipe U18 ne participera pas à la Coupe Futsal

IV. FOOT ENTREPRISE

La Commission a procédé au tirage au sort du 1^{er} Tour du Challenge Christian Meunier.

Les rencontres ci-dessous auront lieu Le 15/02/2020 sur le terrain du club premier nommé			
ENSEIGNANTS	1	TAKE US	1
Les rencontres ci-dessous auront lieu Le 22/02/2020 sur le terrain du club premier nommé			
MUNICIPAUX DIJON	1	ASPTT DIJON	1
MUNICIPAUX CHENOVE	1	GROUPAMA	1
ETOILES ARGENT	1	LA CHARTREUSE	1
DIJON JURISTE	1	ATLAS	1

4.1 SESSION ARBITRE AUXILIAIRE

Rappel aux clubs :

Toutes les demandes concernant les terrains d'entraînement et de matchs ou modification de ceux-ci, sont à faire impérativement par courrier auprès de la commission Foot-Entreprise.

Les clubs qui effectueront ces demandes directement auprès du service des sports de la ville de Dijon ; celles-ci seront refusées.

Clubs non en règle avec le statut de l'arbitrage – obligation d'arbitre auxiliaire (voir site du District pour la date) :

DATES DES SESSIONS

Nous vous informons que des Guides d'arbitrage sont en vente au prix de 8,50 €.

Vous pouvez passer commande auprès du secrétariat en envoyant un mail à achapon@orange.fr

CHAQUE SAISON RECYCLAGE OBLIGATOIRE DES ARBITRES AUXILIAIRES

SECTEUR DIJONNAIS ET AGGLOMÉRATION

Vendredi 31 Janvier 2020 à 19 h 00 au Siège du District 6 Rue du Golf à QUETIGNY

Les clubs devront envoyer un mail d'inscription jusqu'au jeudi de la semaine de la session au secrétariat à achapon@cote-dor.fff.fr.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : B. LECOUR

Le Secrétaire de séance : N. BRUNEL